

Le Prix Jean Coret : une action commune de l'AHVOL et de l'ARBRE

Depuis 1996, l'AHVOL et l'ARBRE ont eu des actions communes ; en particulier, leur association pour décerner le prix Jean Coret. Ces actions ont été présentées tant dans le bulletin de l'AHVOL que dans diverses feuilles de l'ARBRE ; il nous a paru intéressant de regrouper toutes les informations que nous avons diffusées, pour aboutir au prix 2013 qui vient d'être attribué ; on trouvera l'origine de ce prix dans l'extrait du n°25 de la Feuille de l'ARBRE, ci-dessous.



N°18, novembre 1996

ACTION COMMUNE AVEC L'AHVOL (Association pour l'Aménagement Harmonieux des Vallées de l'Orvanne et du Lunain).

Les 15 et 16 juin 1996, dans la salle polyvalente de Rozoy, l'AHVOL et l'ARBRE ont organisé une exposition pour présenter un inventaire photographique documenté sur les " petits monuments de nos villages " (croix de chemins, lavoirs, autres curiosités) concernant plus de cinquante communes du sud Seine-et-Marne, de l'Yonne et de notre petit coin de Loiret.

Cette exposition a beaucoup intéressé les visiteurs venus le samedi et le dimanche, ainsi que les élèves du regroupement scolaire de Rozoy et ceux de l'école primaire de Ferrières invités le lundi matin. Le groupe scolaire de Ferrières a souhaité disposer des panneaux de L'ARBRE dans ses murs pour les exposer de nouveau, pendant 48 heures.

L'AHVOL, qui travaille à l'élaboration d'un cédérom sur " les petits monuments " nous a invités à nous associer à cette production. Ce cédérom sortira début 1997 : nous vous tiendrons informés.

N°19, novembre 1997

ACTION COMMUNE AVEC L'AHVOL (Association pour l'Aménagement Harmonieux des Vallées de l'Orvanne et du Lunain).

En juin 1996, dans la salle polyvalente de Rozoy, l'AHVOL et L'ARBRE avaient organisé une exposition dont le thème était les « petits monuments de nos villages ». Cette exposition qui concerne une cinquantaine de communes a été mise sur cédérom. C'est une véritable mine de renseignements sur les puits, croix de chemin, mégalithes, etc.

Devoir de mémoire, certes, mais aussi projection dans l'avenir grâce à ce vagabondage virtuel au pas de « la souris ». Et rien n'interdit ensuite d'aller voir sur place.

Ce cédérom est disponible

- par correspondance : AHVOL, Mairie, 77940 Voulx, au prix de 230 F port compris

- à la librairie « L'Écritoire », Grande Rue, Ferrières, au prix conseillé de 220 F

N°25, novembre 2000

« Trophée Jean Coret »

Pour honorer la mémoire de Jean Coret qui, durant de nombreuses années, a œuvré pour la connaissance et la sauvegarde des « petits monuments » du Gâtinais, l'AHVOL a créé un « trophée Jean Coret ».

Ce trophée sera attribué sur concours, pour une durée de deux ans, à une collectivité, une association ou un particulier ayant réalisé une action de sauvegarde, restauration, mise en valeur du petit patrimoine architectural ou paysager. Il sera concrétisé par une sculpture qui sera déposée pour deux ans à la mairie de la commune ou au siège de l'association. Le lauréat recevra en outre un prix de 10000 F.

L'ARBRE s'associe à cette initiative, destinée à encourager les actions en faveur du patrimoine.

Le règlement du concours sera déposé, à partir de la mi-novembre 2000, dans les mairies des communes de l'AHVOL et de L'ARBRE, où l'on pourra retirer les dossiers de candidature.

Les dossiers de candidature pour 2001 devront être présentés avant la fin du mois de décembre 2000. Ils pourront concerner des travaux en cours à cette date, mais dont l'achèvement devra intervenir au plus tard le 20 avril 2001.

N°28, juillet 2001

Prix décerné à Jacques Capel, pour l'horloge du clocher de l'église de Bransles (77)

Trophée Jean Coret

La « Feuille de L'ARBRE » n°25 (novembre 2000) annonçait la création du « Trophée Jean Coret », une initiative de l'AHVOL à laquelle L'ARBRE s'est associée.

Six candidatures se sont présentées pour le premier concours :

- la mairie de Diant (77), pour la réfection d'un puits au hameau des Joncheries ;
- l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Flagy (77), pour le déblayage et le nettoyage d'une cave médiévale ;
- Monsieur Laurent Lambert à Villebougis (89), pour la reconstruction complète de l'édifice protégeant un pressoir monumental (début du 19^e siècle) ;
- Monsieur Jacques Capel à Bransles (77), pour la réparation et la reconstitution à l'identique des pièces du mouvement d'horlogerie (1840) du clocher de l'église ;
- Monsieur Jack Delion à Ervauville (45), pour l'aménagement du pigeonnier et du corps de la ferme de Cénant (18^e siècle) ;
- la mairie de Chéroy (89), pour la mise en valeur du site paysager de la mare du Grand Marchais.

Le jury qui s'était réuni le 15 mai dernier pour examiner les six réalisations, a révélé le nom du gagnant le dimanche 17 juin, au cours d'une cérémonie amicale qui réunissait, autour des candidats et du jury, des représentants de L'AHVOL et de L'ARBRE ainsi que des personnalités des communes de ces deux associations. Le gagnant de ce premier concours est Monsieur Jacques Capel de Bransles, qui a reçu le prix de 10 000F ainsi qu'une médaille commémorative.

Le « trophée » a été remis à Madame Maryse Marlin, maire de Bransles ; il sera déposé à la mairie de Bransles jusqu'à la prochaine compétition, en 2003.

Une mention spéciale a été attribuée pour la mise en valeur de la mare du Grand Marchais de Chéroy.

Qui sera le prochain lauréat ?

N°31, juillet 2003

Prix décerné à la commune de Dormelles pour le lavoir Saint-Gervais (77)

Trophée Jean Coret

Pour la seconde fois, le trophée Jean Coret a été attribué par l'AHVOL et l'ARBRE lors de la journée du petit patrimoine, le 15 juin 2003.

Cinq candidats étaient en lice :

- M. Laurent Lafarge à Villebougis, pour la reconstruction totale de l'édifice protégeant un pressoir monumental en chêne et un tour à piler en pierre.
- Monsieur Dider Deligand à Vallery pour la restauration complète de la ferme de la Margottière
- La Commune de Dormelles pour la restauration du lavoir de Saint-Gervais
- Monsieur Francis Dupuy pour la restauration du lavoir de Cornoy
- M. Jack Delion à Ervaucourt pour la création d'un musée agricole.

Le jury a décerné le prix à la Commune de Dormelles, pour la qualité du travail de restauration, l'attention portée à l'aménagement des abords et la démarche adoptée : sous la direction de Maurice Derosin, ancien maçon, une demi-douzaine de garçons se sont attelés à la tâche, maniant truelle et autres outils, afin de réaliser cette restauration, exemplaire à tous égards.

Des médailles des trois départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne et du Loiret ont récompensé MM. Dupuy, Lafarge et Delion.

Nous renouvelons ici nos encouragements aux propriétaires de la ferme de Cenant qui ont rassemblé des collections intéressantes d'outils et de machines agricoles et ont jeté les bases d'un beau musée à venir.

N°33, mai 2006

Prix décerné à l'association Prégente de Brannay pour la cloche de l'église (89)

Le trophée Jean Coret



Il a été décerné pour la troisième fois au mois de juin dernier. Le lauréat est l'association « Prégente » qui a mené à bien la restauration de la cloche

Prégente de l'église de Brannay, et par voie de conséquence la restauration du clocher.

L'association pour la restauration de la Chapelle de Chevannes avait présenté sa candidature au prix : elle n'a pu être retenue compte tenu du retard pris pour le début des travaux. Mais le jury qui s'est rendu sur place a salué l'intérêt et l'importance de ce chantier et proposé que la candidature soit renouvelée.

N°34, juillet 2007

Prix décerné à l'association communale de Chevannes pour le chapelle Notre-Dame de Pitié (45)

Patrimoine



• Le « trophée Jean Coret » Créé conjointement par L'AHVOL et L'ARBRE, ce trophée est attribué sur concours, pour une durée de deux ans, à une collectivité, une association ou un particulier ayant réalisé une action de sauvegarde, restauration, mise en valeur du petit patrimoine architectural ou paysager. Il est concrétisé par une sculpture déposée pour deux ans à la mairie de la commune ou au siège de l'association et un prix de 1600 euros.

Il a été décerné pour la quatrième fois, le 9 juin 2007. C'est la Chapelle Notre-Dame de Pitié de Chevannes qui a été retenue par le jury.



Nous nous réjouissons de voir récompensés ainsi les efforts de la municipalité de Chevannes et de la commission communale porteuse du projet.

• Par ailleurs, l'association a apporté son soutien au projet de restauration du **Pressoir de Rozoy-le-Vieil**, ainsi qu'à celui de la réfection des sols de la chapelle de Chevannes.

En 2009, le trophée a été attribué à la commune de **Chevry-sous-Le Bignon** pour la **restauration de la fresque de son église**.

En 2011, à la commune de **Flagy** pour son projet de **réintroduction d'une vigne** dans un enclos, ancien jardin potager, au cœur du village par les habitants, avec l'engagement d'une culture écologique et promesse de la première vendange en septembre/octobre 2012.

En 2013, à la commune de **Villecerf** pour la **restauration du Pont de Pilliers**.

Un membre de l'ARBRE (notre ancienne Présidente **Roberte Tomassone**) fait partie du jury qui décerne le prix.

Le trophée Jean-Coret décerné à la commune de Villecerf



Le maire de Villecerf, Marie-claude Bonnet a reçu le trophée Jean-Coret pour la restauration du pont de Pilliers.

Dimanche, à Flagy était décerné le 7^e trophée Jean Coret, créé par l'AHVOL (association pour l'Aménagement harmonieux des vallées de l'Orvanne et du Lunain) en mémoire de l'architecte qui a œuvré pour la connaissance et la sauvegarde des petits monuments du bocage.

Il est attribué sur concours, pour deux ans, à une collectivité, une association ou un particulier ayant réalisé une action de sauvegarde ou de mise en valeur du petit patrimoine architectural ou paysager. Le prix est concrétisé par une sculpture l'Envol, prêtée pour deux ans et accompagnée d'un prix de 1.000 €.

Cette année, quatre candidats étaient en lice. Deux de l'Yonne : la commune de Chéroy, pour la reconstruction du cœur du village et plus particulièrement la place de la Concorde et un particulier de Montacher pour la restauration de la Croix Saint-Marc, croix de mission érigée en 1871.

La Seine-et-Marne était,

représentée deux fois, par la commune de Villecerf pour la restauration du pont de Pilliers, datant du XVI^e siècle et situé sur le chemin vicinal de Pilliers à Saint-Ange et qui enjambe l'Orvanne. Ce pont était menacé d'effondrement. La commune de Ville-Saint-Jacques concourrait également pour la restauration d'une croix de cimetière en pierre.

Le jury composé, d'architecte, de membres de l'AHVOL, de l'ARBRE et de Bernard Vella, délégué de la Fondation du patrimoine du Loiret, a visité les quatre chantiers et attribué le prix à Villecerf.

Ce même jour, à l'occasion de la Journée nationale du patrimoine de Pays, l'AHVOL proposait une balade automobile permettant de découvrir les candidats et lauréats des six derniers prix Jean-Coret. Les quatre équipes devaient découvrir une énigme concernant les villages traversés. L'équipage arrivé en tête a gagné un repas pour deux personnes au Moulin de Flagy.